



LURCY LEVIS – 18 et 19 Septembre 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Vous venez de recevoir ou de télécharger le dossier d'inscription à CLASSIC WHEELS pour deux journées de roulage les 18 et 19 Septembre sur le Circuit de Lurcy Levis.

Ce roulage est un rassemblement amical d'amateurs de motos classiques qui exclut toute notion de compétition, classement ou chronométrage.

Les participants seront réparties en 5 séries de 35 machines au plus, soit trois séries consacrées aux motos classiques construites avant 1983, une série sera consacrée aux machines postclassiques, et une cinquième série dédiée aux machines 2T et 1Z.

Le dossier d'inscription comprend le Règlement Général du Classic Wheels et la Demande d'inscription

Nous vous invitons à prendre connaissance du Règlement Général et à compléter votre dossier d'inscription.

Afin de valider votre inscription, merci de nous retourner les documents suivants :

- La Demande d'inscription complétée et signée
- Une photocopie de votre Permis de conduire, CASM ou licence
- Une photo de votre machine
- Un chèque de 180 € à l'ordre de Phil D Racing ou bien effectuer un virement

IBAN FR76 1870 6000 0097 5290 7289 261 BIC : AGRIFRPP887

Nota : pour les virements hors zone Euro, merci de nous contacter avant l'opération

Seuls les dossiers d'inscription complets pourront être étudiés. Compte tenu du nombre de places limité, et des critères machines évoquées plus haut, l'Organisation n'aura pas à se justifier en cas de non confirmation d'une demande d'inscription. Le montant réclamé pour l'engagement sera alors remboursé intégralement. Une photo de la machine pourra être réclamée par l'Organisation afin de valider une inscription.

Chaque participant aura la possibilité d'inscrire une seconde moto mais un seul choix de série sera possible.

Les dossiers d'inscription sont à retourner par voie postale à

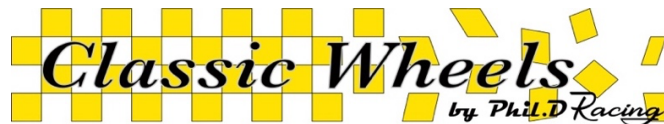
Philippe Ducouret – 8 rue Albert Ouvré – 77570 - Chateau-Landon ou par mail : philippe@phildracing.com

Il vous sera adressé ultérieurement une confirmation d'engagement, vous précisant les détails d'organisation propres à ce roulage, les horaires ... etc.

Les chèques correspondant aux engagements confirmés seront remis en banque 75 jours avant la date de la manifestation.

Pour toute information complémentaire, consultez notre site www.phildracing.com, ou nous contacter, philippe@phildracing.com.

Au plaisir de vous retrouver,



LURCY LEVIS 18 et 19 Septembre 2021

DEMANDE D'INSCRIPTION

Nom, Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Personne à contacter : _____ Téléphone : _____

Nombre de personnes majeures accompagnant :

1ère Moto : _____ Cylindrée : _____ Année : _____

2ème Moto : _____ Cylindrée : _____ Année : _____

Pratique / Expérience piste : Sans Occasionnelle Fréquente Compétition

Niveau de pilotage : Débutant Moyen Moyen/Rapide Démo Pro

Souhaits et commentaires éventuels

Afin de valider votre inscription, merci de nous retourner les documents suivants :

- La présente Demande d'inscription complétée et signée
- Une photocopie de votre Permis de conduire ou CASM ou Licence
- Une photo de votre machine
- Votre règlement, à l'ordre de Phil D Racing

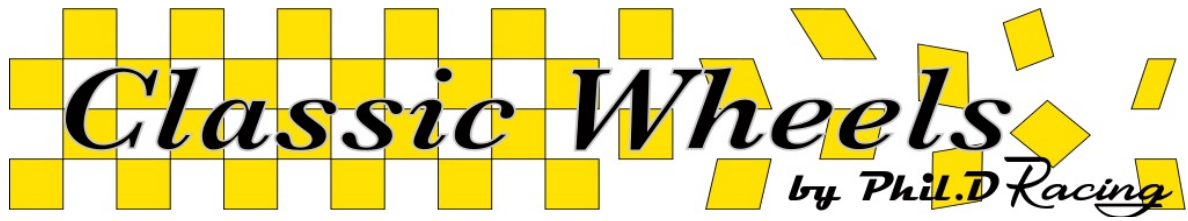
Mode de règlement choisi : Chèque virement bancaire Hors zone euro

Dossier complet à retourner à :

Philippe Ducouret - 8 Rue Albert Ouvré - 77570 Château-Landon ou philippe.ducouret@phildracing.com

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Général du Classic Wheels et l'accepter sans réserve.

Date et signature



Règlement Général 2021

Introduction

Ce règlement s'applique d'une manière générale aux événements organisés par l'association « Phil D Racing » (l'Organisation). Il pourra y être annexé le règlement intérieur propre à chaque circuit qui deviendront partie intégrante de ce règlement.

Ces roulages sont des rassemblements amicaux d'amateurs de motos classiques. Il est exclu toute notion de compétition, classement ou chronométrage.

Ces événements se déroulent sans public, l'accès est restreint aux seuls participants, accompagnants et invités.

De manière générale,

- Les mineurs présents restent sous la responsabilité de leurs accompagnants.
- Les animaux domestiques ne peuvent être acceptés sur les paddocks.
- Tout véhicule circulant dans l'enceinte du circuit doit être assuré en Responsabilité Civile. Les déplacements doivent s'effectuer à vitesse réduite et le port du casque pour les deux-roues rendu obligatoire.
- Tout comportement de la part de participant, accompagnant ou invité, dans l'enceinte du circuit ou sur la piste, jugé par l'Organisation inapproprié ou dangereux, conduira à l'exclusion définitive de celui-ci.

Organisation du roulage

Après réception de votre dossier d'inscription dûment complété et accompagné du droit d'engagement, il sera adressé une confirmation d'engagement ainsi que les détails d'organisation propres à chaque roulage. Compte tenu du nombre de places limité, l'Organisation n'aura pas à se justifier en cas de non confirmation d'une demande d'inscription.

Les participants seront répartis par série, prenant en compte le type de machine et l'expérience du pilote. Nous souhaitons pour le confort et le plaisir de tous, constituer des séries homogènes, ce qui pourrait nous amener à refuser des machines qui ne seraient pas dans l'esprit de ces roulages.

Des contrôles administratif et technique seront mis en place afin de valider l'inscription des participants et contrôler l'état des machines présentées, et ce dans le souci de garantir la sécurité de tous.

Un briefing pilote obligatoire sera organisé, il a pour but de présenter, les caractéristiques du roulage, son organisation, le circuit ainsi que les consignes de sécurité en piste.

Une équipe médicale spécialisée sera en place pendant les horaires d'ouverture de piste.

Contrôle Administratif

Il sera demandé à chaque participant de présenter au Contrôle Administratif son Permis de Conduire, ou CASM. Un bracelet pilote et accompagnant(s) sera remis et le pilote fera l'objet d'un contrôle en pré-grille. En outre chaque pilote recevra un numéro adhésif qui sera apposé visiblement sur l'avant de chaque machine.

Les horaires de roulage des séries sera remis à chaque participant. Pour le bon déroulement du programme, nous vous demanderons de vous présenter en pré-grille au minimum 5 minutes avant l'horaire de départ afin de nous permettre d'effectuer les contrôles machines et équipements.

Contrôle Technique

Pour la moto

Seules les motos acceptées au Contrôle Technique pourront prendre la piste, les contrôles porteront notamment sur

- Etat général, propreté, fuites, guidon et poignées serrés
- Freins
- Pneumatiques
- Butées de direction
- Poignée de gaz, retour automatique
- Béquilles enlevées ou attachées solidement
- Phares, feux, clignotants et éléments tranchants, perforants ou contondants protégés ou scotchés
- Rétroiseurs déposés ou scotchés
- Bac à huile recommandé
- GO PRO interdites

Pour ce qui est du niveau sonore, les machines devront, sauf dérogation, respecter les valeurs imposées par les circuits.

Une fois la moto acceptée au Contrôle Technique un marquage sera apposé de façon visible sur la machine et sera contrôlé en pré-grille.

Toute moto rapatriée au paddock par le véhicule d'assistance piste devra impérativement repasser au Contrôle Technique pour revalider son autorisation de piste.

Pour le pilote,

Equipement vestimentaire obligatoire :

- Casque intégral homologué et en bon état
- Vêtement cuir, combinaison ou 2 pièces attachées
- Bottes et gants en cuir
- Dorsale

Assurances

L'Organisation a souscrit une police d'assurance Responsabilité Civile Organisateur et participants couvrant les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport. Les garanties du contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du sport. En conformité avec les dispositions de l'article R221-16 du code de la route, il est formellement convenu que les conducteurs devront être titulaires, selon le type de véhicule utilisé, du permis de conduire correspondant ou de son équivalence, ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste. Le non-respect de ces conditions exclurait de plein droit l'assuré du bénéfice des garanties du contrat souscrit par l'Organisation. L'inscription inclut une garantie minimum obligatoire pour les participants qui pourront souscrire une garantie facultative supplémentaire individuelle accident auprès de notre assureur www.lenevette-assurances.com ou tout autre assureur de leur choix.

Il est rappelé que l'assurance automobile est obligatoire (art L211-1 du code des assurances) pour tout véhicule terrestre immatriculé ou non, même pour une utilisation sur circuit, en conséquence chaque pilote doit être titulaire d'une Responsabilité Civile pour son véhicule. Il appartient à chaque pilote de vérifier auprès de l'assurance de son véhicule si cette dernière couvre les dommages causés aux tiers résultant de la pratique sur circuit sans chronométrage.

Il est précisé aux licenciés FFM (NET, NCB, NCA.) que les licenciés participant à des roulages avec des non-licenciés, ne seront pas couverts par leur licence en Responsabilité Civile Circulation.

Vérifiez auprès de vos assurances que vos garanties corporelles sont acquises lors de la pratique sur circuit.

Rappel : la conduite sous l'emprise d'alcool ou drogue aura pour effet d'annuler le bénéfice des garanties des assurances.

Annulation

De la part du participant :

En cas d'annulation dans les 20 jours calendaires précédant l'évènement, le montant réglé par le participant pour l'engagement ne pourra être remboursé mais sera reporté sur un évènement ultérieur.

De la part de l'Organisation :

Les incertitudes liées à la crise sanitaire que nous traversons peuvent conduire sans préavis à l'annulation de l'évènement, il pourra dans ce cas être procédé au remboursement des engagements, voire à un report à une date ultérieure suivant la politique propre à chaque circuit.

Dommages et vols

L'Organisation décline toute responsabilité pour les dommages ou vols survenus aux biens des participants, accompagnateurs ou tiers présents dans l'enceinte du circuit et ce pour la durée de la manifestation.

Droit à l'image

Des photos ou vidéos pourront être réalisées durant la manifestation et diffusées sur le site de l'Organisation. Les participants acceptent, de par leur inscription, le renoncement à faire valoir leur droit à l'image.

Règlement

Par leur signature de la Demande d'Engagement les participants déclarent être en capacité d'exercer le sport motocycliste et acceptent sans réserve les termes du présent Règlement Général ainsi que les annexes pouvant y figurer. Le non-respect de ce règlement peut entraîner l'exclusion de la machine et/ou du participant, sans remboursement de l'engagement, ni report, l'Organisation restant seul juge de ses décisions qui resteront sans appel.